

PROGRAMME DE FORMATION

Etre femme, naître mère. la psychopathologie de la maternité

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel de la petite enfance (maternités, hôpitaux, pouponnières, crèches, haltes-garderies, PMI,...).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire et expliquer les mécanismes conscients et inconscients de la maternité et du lien mère/enfant.

Identifier les pathologies liées à la maternité.

Mettre en œuvre les modes d'intervention dans la prévention et la prise en charge thérapeutique des mères et pères.

Programme

"• La femme et la maternité. Concepts psychologiques.

• Du désir d'enfant à l'arrivée du bébé :

- L'ambivalence maternelle, la préoccupation maternelle primaire, la transparence psychique, la constellation maternelle.

- La réactivation des conflits infantiles.

- La construction des liens d'attachement.

• Vulnérabilité psychique et maternité : burn out, dépression du post partum.

• Psychopathologie de la maternité :

- Les psychoses puerpérales.

- Le syndrome de Münchhausen par procuration.

- Le passage à l'acte : maltraitance et infanticide.

• Le soin des maladies maternelles et l'accompagnement des mères :

- Objectifs, nature et modalités du soin.

- La question de la prévention.

• Le père et la maternité :

- Données sociologiques, concepts psychologiques : la fonction paternelle."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Construction collective d'outils. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.